

## COPIE DE RÉSOLUTION

Quatre cent quarante-troisième séance du conseil de la Municipalité régionale de comté des Sources, séance ordinaire tenue au 309 rue Chassé à Asbestos, le mercredi 27 novembre 2019, à 19 h 30.

### PRÉSENCES

ASBESTOS  
DANVILLE  
SAINT-ADRIEN  
SAINT-CAMILLE  
SAINT-GEORGES-DE-WINDSOR  
HAM-SUD  
WOTTON  
Directeur de l'aménagement et secrétaire-trésorier adjoint  
Adjointe à la direction  
Coordonnateur aux équipements récréotouristiques  
et au développement des loisirs

M. Jean Roy, représentant  
M. Michel Plourde  
M. Pierre Therrien  
M. Philippe Pagé  
M. René Perreault  
M. Serge Bernier  
M. Jocelyn Dion  
M. Philippe LeBel  
Mme Louise Beaudoin  
M. Sylvain Valiquette

### INVITÉE

Mme Annie Pilon, La Méridienne

Le tout sous la présidence de M. Hugues Grimard, préfet et maire de la Ville d'Asbestos

**2019-11-10734**

### AVIS DE MOTION

#### RÈGLEMENT NUMÉRO 257-2019 QUOTES-PARTS

#### PARTIE III DU BUDGET 2019 (DEUX (2) MUNICIPALITÉS)

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES SOURCES

### AVIS DE MOTION

#### Projet de Règlement 257-2019 Quotes-parts partie III du budget 2020 (deux (2) municipalités)

Le conseiller M. Jean Roy donne avis de motion qu'à une prochaine séance ou à une séance ultérieure, il proposera ou fera proposer un Règlement pour l'imposition des quotes-parts à toutes les municipalités membres de la Municipalité régionale de comté des Sources quant à la répartition de la partie III du budget 2020 concernant le fonctionnement de la MRC.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture du présent règlement lors de son adoption, une copie du Projet de règlement a été remise aux membres du conseil avec les documents de la séance. La copie du Projet de règlement jointe au présent avis de motion en fait partie intégrante.

DONNÉ À ASBESTOS, LE 27 NOVEMBRE 2019.

Adoptée.

Véritable extrait du registre des procès-verbaux, le 9 décembre 2019.



Philippe LeBel

Directeur de l'aménagement du territoire et secrétaire-trésorier adjoint

*Sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 novembre 2019 de la MRC des Sources, lors de sa prochaine séance.*